



**Organisation
mondiale de la Santé**

RAPPORT DE L'OMS SUR L'ÉPIDÉMIE MONDIALE DE TABAGISME, 2011

Mise en garde au sujet des dangers du tabac

Résumé d'orientation

pour vivre sans tabac

mpower



© Organisation mondiale de la Santé 2011

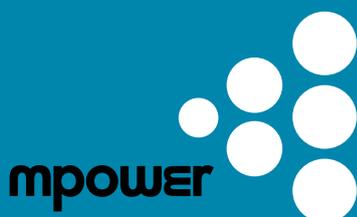
Tous droits réservés. Les publications de l'Organisation mondiale de la Santé sont disponibles sur le site Web de l'OMS (www.who.int) ou peuvent être achetées auprès des éditions de l'OMS, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, 1211 Genève 27 (Suisse) (téléphone : +41 22 791 3264 ; télécopie : +41 22 791 4857 ; courriel : bookorders@who.int). Les demandes relatives à la permission de reproduire ou de traduire des publications de l'OMS – que ce soit pour la vente ou une diffusion non commerciale – doivent être envoyées aux éditions de l'OMS via le site Web de l'OMS à l'adresse http://www.who.int/about/licensing/copyright_form/en/index.html

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

Imprimé en Suisse



- M**onitor Surveiller la consommation de tabac et les politiques de prévention
- P**rotect Protéger la population contre la fumée du tabac
- O**ffer Offrir une aide à ceux qui veulent renoncer au tabac
- W**arn Mettre en garde contre les dangers du tabagisme
- E**nforce Faire respecter l'interdiction de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage
- R**aise Augmenter les taxes sur le tabac

Vue d'ensemble

Le tabagisme reste la principale cause mondiale de décès évitables. Il tue près de 6 millions de personnes et entraîne des centaines de milliards de dollars de pertes économiques chaque année dans le monde. La plupart de ces décès surviennent dans les pays à revenu faible ou moyen, et cet écart devrait encore s'élargir au cours des prochaines décennies. Si les tendances actuelles se maintiennent, d'ici 2030 le tabac tuera plus de 8 millions de personnes dans le monde chaque année, 80 % de ces décès prématurés touchant des habitants de pays à revenu faible ou moyen. Au cours du XXI^e siècle, le tabagisme pourrait tuer un milliard de personnes ou plus si des mesures ne sont pas prises d'urgence.

La Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac témoigne de la volonté politique mondiale de renforcer la lutte antitabac et de sauver des vies. La Convention-cadre de l'OMS est un traité mondial juridiquement contraignant sur la base duquel les pays peuvent mettre en œuvre et gérer des programmes de lutte antitabac pour lutter contre l'épidémie croissante de tabagisme. En mai 2011, la Convention-cadre de l'OMS comptait 173 Parties, représentant 87 % de la

population mondiale, ce qui en fait l'un des traités ayant recueilli le plus rapidement autant d'adhésions dans l'histoire des Nations Unies.

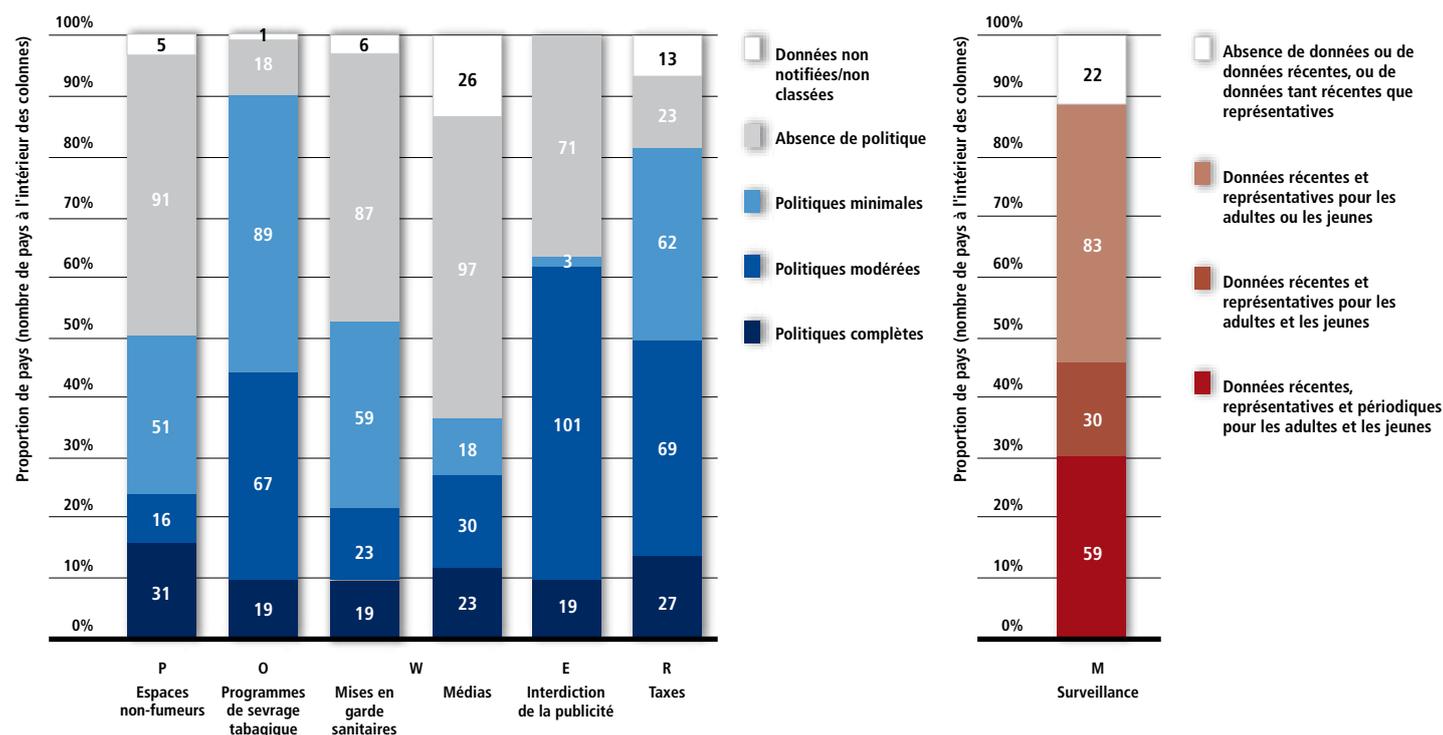
Pour aider les pays à remplir leurs obligations au titre de la Convention-cadre de l'OMS, en 2008 l'OMS a présenté un ensemble de six mesures de lutte antitabac reposant sur des données factuelles (MPOWER), dont il est avéré qu'elles permettent de réduire la consommation de tabac et de sauver des vies. Ces mesures fournissent une assistance technique aux pays pour la mise en œuvre de politiques efficaces de réduction de la demande de tabac dans les pays. Les mesures MPOWER sont en effet axées sur la réduction de la demande, bien que l'OMS reconnaisse également l'importance de la mise en œuvre des mesures agissant sur l'offre contenues dans la Convention-cadre et y soit attachée.

Le succès non démenti de la Convention-cadre de l'OMS est expliqué dans le *Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme, 2011*, le troisième d'une série de rapports de l'OMS sur l'état d'avancement de la politique mondiale de lutte antitabac. Toutes les données relatives au niveau d'application dans les pays des six mesures MPOWER ont été actualisées

en 2010 et des données supplémentaires ont été recueillies concernant la mise en garde du grand public au sujet des dangers du tabac. Le rapport de cette année examine dans le détail les deux principales stratégies concernant les mises en garde sanitaires – les étiquettes apposées sur l'emballage des produits du tabac et les campagnes antitabac dans les médias. Le rapport donne un aperçu très complet de la base de connaissances sur laquelle fonder les mises en garde au sujet des dangers de la consommation de tabac, ainsi que des informations spécifiques aux pays concernant l'état de ces mesures.

Afin de continuer à améliorer l'analyse des données, des catégories d'application des politiques ont été affinées et, chaque fois que possible, alignées sur l'évolution des directives adoptées dans le cadre de la Convention-cadre de l'OMS. Les données issues du Rapport 2009 ont été à nouveau analysées afin d'entrer dans ces nouvelles catégories, ce qui permet des comparaisons plus directes de données entre les deux rapports. Cette année encore la pratique consistant à imprimer une version résumée du rapport et à publier des données plus détaillées par pays en ligne (<http://www.who.int/tobacco>) a été poursuivie.

LE POINT SUR LES POLITIQUES ANTITABAC DANS LE MONDE, 2010



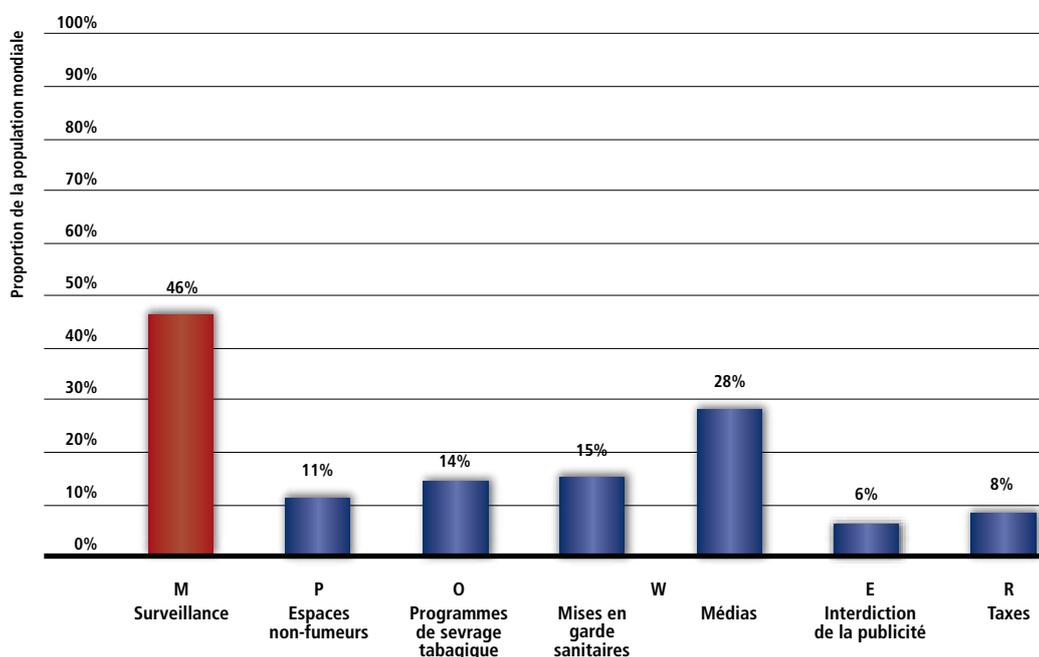
Principales conclusions

Des progrès importants continuent d'être faits dans l'application des mesures MPOWER. Environ 3,8 milliards de personnes (55 % de la population mondiale) sont concernées par au moins une mesure au plus haut niveau d'application, dont 1,1 milliard de personnes concernées par une nouvelle politique depuis 2008.

- Des campagnes dans les médias, mesure MPOWER évaluée pour la première fois dans ce rapport, ont été organisées dans 23 pays, représentant jusqu'à 1,9 milliard de personnes, avec la diffusion d'une campagne médiatique antitabac correspondant aux meilleures pratiques en 2009 ou 2010.
- Les progrès les plus importants, mesurés en couverture de la population, ont été faits dans le domaine des mises en garde sanitaires sur les emballages de produits du tabac ; trois pays supplémentaires représentant une population totale de 458 millions de personnes ont adopté des lois sur l'étiquetage des paquets au plus haut niveau.
- Bien que les campagnes médiatiques locales n'aient pas été officiellement évaluées, il est probable qu'un nombre important de personnes soient touchées par des publicités antitabac au niveau local.
- Des lois nationales sur l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics et les lieux de travail ont récemment été adoptées par 16 pays, représentant une population totale de 385 millions de personnes ; 100 millions de personnes supplémentaires sont depuis peu protégées par des lois complètes d'interdiction de fumer au niveau local.
- Des services complets d'aide au sevrage ont été mis en œuvre par un pays supplémentaire, soit une population totale de 76 millions d'habitants.
- Des interdictions totales de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage sont désormais en vigueur dans trois pays supplémentaires, soit une population totale de 80 millions d'habitants.
- Cent quinze millions de personnes supplémentaires vivent désormais dans des pays où les taxes sur le tabac correspondent au minimum recommandé et, dans 26 pays et un territoire, les taxes représentent le minimum recommandé de 75 % du prix au détail.
- Malgré les progrès accomplis par les pays dans l'imposition de taxes sur le tabac génératrices de revenu, les gouvernements ne financent toujours pas suffisamment les activités de lutte antitabac. Les gouvernements perçoivent près de US \$133 milliards en recettes des impôts indirects sur le tabac, mais dépensent moins d'un milliard de dollars en lutte antitabac, déficit qui est le plus évident dans les pays à revenu faible ou moyen.

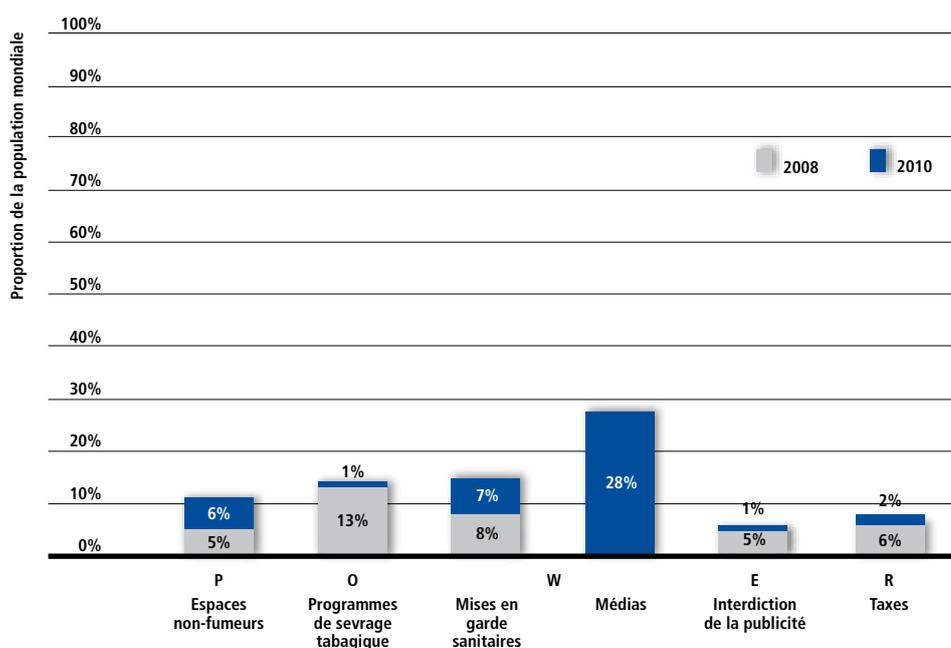


PROPORTION DE LA POPULATION MONDIALE COUVERTE PAR DES POLITIQUES ANTITABAC, 2010



Note : les politiques antitabac figurant ici correspondent au plus haut niveau d'application au niveau national.

AUGMENTATION DE LA PROPORTION DE LA POPULATION MONDIALE COUVERTE PAR DES POLITIQUES ANTITABAC DEPUIS 2008



Notes: les écarts inférieurs à 1 % ne sont pas représentés dans le graphique.

Les données relatives à la surveillance ne figurent pas dans le graphique car elles ne sont pas comparables entre 2008 et 2010. Des données sur les médias ont été recueillies pour la première fois en 2010 ; par conséquent il n'y a pas de données comparables pour 2008. Les politiques antitabac figurant ici correspondent au plus haut niveau d'application au niveau national.

Conclusion

La Convention-cadre de l'OMS témoigne de l'engagement non démenti au niveau mondial en faveur d'une action décisive contre l'épidémie mondiale de tabagisme, qui tue des millions de personnes et coûte des centaines de milliards de dollars chaque année. Un total de 173 Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, représentant près de 87 % de la population mondiale, ont pris l'engagement juridiquement contraignant de mettre en œuvre des politiques antitabac efficaces. La Convention-cadre de l'OMS fournit aux pays les outils de lutte antitabac nécessaires, qui, mis en œuvre et respectés, permettront de réduire la consommation de tabac et de sauver des vies.

La situation des mesures MPOWER, présentées dans le *Rapport sur l'épidémie*

mondiale de tabagisme, 2011, montre qu'il est possible pour tout pays, quels que soient sa structure politique ou son niveau de revenu, de mettre en œuvre un programme efficace de lutte antitabac pour réduire la consommation de tabac. Les progrès dans l'adoption du plus haut niveau de mesures MPOWER sont un signe du succès croissant de la Convention-cadre de l'OMS et attestent clairement qu'il existe une volonté politique en faveur de la lutte antitabac, à la fois aux niveaux national et mondial, qui peut être mobilisée pour en accroître encore l'effet.

De nombreux pays ont accompli des progrès importants dans la lutte contre l'épidémie de tabagisme et peuvent être considérés comme des modèles par ceux qui n'ont pas encore adopté ces mesures. Les pays doivent continuer à élargir et à intensifier leurs efforts

de lutte antitabac en veillant à avoir à la fois les moyens financiers et l'engagement politique pour soutenir des programmes efficaces et durables.

Bien que des progrès substantiels aient été faits en matière de lutte antitabac dans de nombreux pays, il reste encore beaucoup à faire. Les succès d'ores et déjà enregistrés peuvent et doivent être élargis, de sorte que tous les habitants de la planète soient pleinement protégés contre les dangers du tabagisme. La poursuite des progrès permettra de prévenir des millions de décès chaque année par maladies liées au tabac évitables, et d'économiser des centaines de milliards de dollars par an en dépenses de santé évitables et pertes de productivité. C'est à nous d'y veiller.



On continue à progresser : près de 3,8 milliards de personnes sont désormais couvertes par une mesure efficace de lutte antitabac.



Le Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme, 2011 a été établi grâce au financement de [Bloomberg Philanthropies](#)

Photographies et illustrations

Page 2 – Photographe : Curt Carnemark

Page 4 – Photographe : Anvar Ilyasov

Conception graphique : **Estúdio Infinito**

Maquette PAO : **designisgood.info**

Imprimé par le Service de production des documents de l'OMS, Genève (Suisse)



**Organisation
mondiale de la Santé**

**20 Avenue Appia
CH-1211 Genève 27
Suisse
www.who.int/tobacco/**